

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 10 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22-21-37-18/22-21-61-07/08 Fax (228) 22-22-14-89 - BP. 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 - 21 - 27 - 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Récépissés de déclarations d'associations.....1

Avis de pertes de titres fonciers10

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0477/ MATDCL-SG-DLPA-DOCA du 02 / 05 /2012

**Titre : SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSEURS DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DU TOGO
(SY. N. P. E. T. T.)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de défendre les intérêts matériels et moraux des professeurs de l'enseignement technique du Togo.

Lomé, le 02 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0476/ MATDCL-SG-DLPAP - DOCA du 02/05/ 2012

**Titre : ASSOCIATION GAZO CLUB DE YOTO A
ADAKPAME
(A. GA. C. Y. A.)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de regrouper tous les ressortissants de Yoto à Lomé et à l'intérieur du pays en vue d'instaurer entre eux l'esprit de fraternité et d'entraide.

Lomé, le 02 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0485/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 03 / 05/ 2012

Titre : AGENCE URBAINE POUR LE BIEN-ÊTRE ET
L'ENVIRONNEMENT
(AU. B. E.)

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de promouvoir le bien-être des populations.

Lomé, le 03 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0480/ MATDCL-SG-DLPAP -DOCA du 03/05/ 2012

Titre : TOGO - COMPAR

Siège : Totsi (P/GOLFE) - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des artistes en vue d'un développement humain durable et participatif.

Lomé, le 03 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0482/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 03/05/ 2012

Titre : CLUB DEFIS DE L'HEURE
(C. D. H.)

Siège : Agoè-Nyivé (P/GOLFE) - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement de la population.

Lomé, le 03 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0481/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 03/05/ 2012

Titre : ASSOCIATION POUR LA PROMOTION AGRICOLE,
LE REBOISEMENT ET LE COMMERCE
(A. P. A. R. C.)

Siège : Konadabo (P/ EST-MONO) - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer au développement intégral des communautés urbaines et rurales.

Lomé, le 03 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0488/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 04/05/ 2012

Titre : COUP D'EVEIL - TOGO
(C. D. E. - TOGO)

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer au bien-être des populations rurales.

Lomé, le 04 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0489/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 07/05/ 2012

Titre : N'PAKA

Siège : Kabou (P/BASSAR) - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique des communautés de base dans une approche de développement humain durable et participatif.

Lomé, le 07 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0492/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 08/05/ 2012

**Titre : SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS
DU SUPERIEUR
(S. N. E. S.)**

Siège : Lomé - Togo

But : Le syndicat a pour but d'œuvrer au bien-être économique et social de l'enseignant du supérieur.

Lomé, le 08 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0496/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 09/05/ 2012

**Titre : COMITE FRANÇAIS DE SECOURS AUX
ENFANTS : AGAPE - TOGO
(C. F. S. E. - AGAPE - TOGO)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en difficulté.

Lomé, le 09 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0505/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/05/2012

**Titre : ASSOCIATION POUR LA REINSERTION SOCIO-
EDUCATIVE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES
(A. R. S. E. P. J.)**

Siège : Dalanda (P/SOTOUBOUA) - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement des jeunes par leur réinsertion socio-éducative et professionnelle.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0500/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/05/ 2012

**Titre : GROUPEMENT DES HORTICULTEURS ET
PAYSAGISTES DU TOGO
(G. H. P. T.)**

Siège : Lomé - Togo

But : Le groupement a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie socio-économique et culturelle de ses membres.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0498/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/05/ 2012

**Titre : ASSOCIATION DES GUERISSEURS DU
CANTON DE GBLAINVIE
(A. G. C. G.)**

Siège : Gblainvié (P/Zio) - Togo

But : L'association a pour but de promouvoir la médecine traditionnelle.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0509/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/05/ 2012

**Titre : ALLO LA JEUNESSE
(A. J.)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0504/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/05/ 2012

Titre : AFRIK DEMAIN

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de contribuer au bien-être socio-économique des populations togolaises et africaines pour un développement durable et intégral.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0499/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/05/ 2012

**Titre : ASSOCIATION DES JEUNES POUR LA
RECONCILIATION TOTALE DU TOGO
(A. J. R. T. T.)**

Siège : Légbassito (P/GOLFE) - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer au bien-être de la population du Togo par la réconciliation.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0508/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/05/ 2012

**Titre : UNION NATIONALE DES CONDUCTEURS
ROUTIERS DU TOGO
(U. NA. CO. R. T.)**

Siège : Lomé - Togo

But : Le syndicat a pour but d'œuvrer à l'amélioration des conditions de travail et à la défense des droits et intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0502/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 16/05/ 2012

**Titre : CULTURE - DEVELOPPEMENT
(CUL. DEV.)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de redynamiser le secteur culturel par des actions de valorisation, de promotion et d'échanges culturels nationaux et internationaux.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0503/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/05/ 2012

**Titre : LABORATOIRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES
SUR LES LANGUES NATIONALES - TOGO
(LAB. R. E. LA. N. - TOGO)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement socio-culturel des différentes

communautés togolaises à travers les recherches et études sur leur langue maternelle.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0511 / MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 05/05/2012

**Titre : APPRENDRE AUJOURD'HUI
(A. A.)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer pour un meilleur accès des populations à l'éducation et à l'information.

Lomé, le 10 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0519 / MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 11/05/2012

Titre : BIOVA

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer pour le bien-être des populations.

Lomé, le 11 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0515 / MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 11/05/2012

**Titre : ACTION DE LA JEUNESSE POUR L'EPANOUISSEMENT
DE LA POPULATION
(A. J. E. P.)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à l'épanouissement de la population.

Lomé, le 11 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0514 / MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 11/05/2012

Titre : WUSHU DO

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de développer et de divulguer le Wushu au Togo.

Lomé, le 11 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0518 / MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 11/05/2012

**Titre : ACTION SOCIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
INTEGRAL
(A. S. D. I.)**

Siège : Adidogomé (P/GOLFE) - Togo

But : L'association a pour but de promouvoir le développement par des actions sociales.

Lomé, le 11 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0522 / MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 14/05/2012

**Titre : ASSOCIATION DES JEUNES POUR LE
DEVELOPPEMENT DU CANTON DE TCHALO
(A. J. D. - C. T.)**

Siège : Agoè-Nyivé (P/GOLFE) - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer à l'amélioration des conditions socio-économiques, éducatives, culturelles et sanitaires des populations du canton de Tchalo dans une approche participative.

Lomé, le 14 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0523 / MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 14/05/2012

**Titre : AMICALE DES NATIFS DU GOLFE ET DE SES
ENVIRONS
(A. N. G. E.)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer pour le développement des populations de la préfecture du Golfe et de ses environs.

Lomé, le 14 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0521/ MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 14/05/2012

**Titre : ASSOCIATION AMIS DES ENFANTS ET DES
PERSONNES AGEES
(A. A. E. P. A.)**

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de promouvoir l'épanouissement des enfants et des personnes âgées.

Lomé, le 14 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0524 / MATDCL-SG-DLPAP- DOCA du 14/05/2012

Titre : NID D'ORA

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à la promotion de l'éducation au Togo.

Lomé, le 14 mai 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 355 / MIS-SG-DAPSC-DS du 18/04/1997

**Titre : «CENTRE DE REFLEXIONS ET D'INITIATIVES
POUR LA PROMOTION DE LA SANTE»
(C R I P S)**

Siège : Lomé - Togo

But : Identifier et proposer une approche de solution aux problèmes de santé publique affectant principalement les enfants de moins de cinq ans au sein d'une communauté ciblée ; initier sur tout ou partie du territoire national à la fois des activités curatives et préventives.

Lomé, le 18 avril 1997

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

Séyi MEMENE

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 1507 du territoire du Togo, Vol. VIII, F° 177, appartenant à Mme Akoko Akpédzé ATIKOSSSI, commerçante à Lomé Nyékonakpoè.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 18414 RT, Vol. XCIII, F° 66 appartenant à M. SOADJEDE Koffi Charles, inspecteur des Impôts, demeurant et domicilié à Lomé-Houtigomé, 32, Rue Tchamba.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 18574, inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol. XCIV, F° 26, appartenant à M. BOURAÏMA Yékinou, commerçant demeurant à Lomé-Bassadj.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 8312, inséré au livre foncier de la République togolaise, Vol. XLII, F° 177, appartenant à M. APALOO Agbéviadé Samuel.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 372 TT, inséré au livre foncier du territoire du Togo, Vol. II, F° 171, appartenant aux héritiers de François ZINSOU, 10 personnes citées.

Pour deuxième insertion

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte reçu par M^e Tètè Nikita F. YAKASS, Notaire à Lomé, le 15 mars 2012, enregistré à LOME (TOGO) Folio 66 - Numéro 606 - Volume 5/12, le 28 mars 2012, il a

été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques ci-après :

DENOMINATION : « E G E N E C O »

OBJET : Le Commerce général ; l'Import - Export ; le Négoce ; la Représentation commerciale et industrielle sur tous les plans ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en provoquer le développement ou l'extension.

SIEGE SOCIAL : Lomé, quartier Togo 2000, Boîte Postale : 4026.

DUREE : 99 ans à compter du jour de l'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

CAPITAL SOCIAL : UN MILLION (1.000.000) DE FRANCS CFA, divisé en DEUX CENT (200) parts sociales, d'une valeur nominale de CINQ MILLE (5.000) FRANCS CFA chacune, toutes représentatives d'apports en numéraire. Lesquelles parts sociales souscrites en totalité par l'associé unique et intégralement libérées de leur montant lors de la souscription, conformément à la loi, ont été attribuées audit associé, en proportion de son apport.

GERANCE : La société est gérée pour une durée illimitée par Monsieur **AFOH Waké**, qui a été nommé gérant sous l'article 25 des statuts, avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, dans la limite de l'objet social, et avec la faculté de substituer sous sa responsabilité.

REPARTITION DE BENEFICES : Le solde des bénéfices, après prélèvement de la réserve légale, revient à l'associé unique. Préalablement à la répartition, l'associé unique peut décider de prélever toutes sommes, en vue de constituer toutes réserves générales ou spéciales.

Deux expéditions des statuts de la société ont été déposées au Greffe du Tribunal de Première Instance de Première Classe de LOME, le 18 Avril 2012.

La société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier tenu audit Greffe sous le numéro 2012 B 286 LOME - TOGO.

Pour deuxième insertion